COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA

BEAMA: chiffres indicatifs secteur des OPC 3ème trimestre 2009

La restauration des bourses qui s'est initiée au 2ème trimestre 2009 s'est poursuivie au cours du 3ème trimestre 2009. La progression du secteur des fonds de 7,6 milliards EUR au cours du 3ème trimestre est largement liée à la hausse des cours des fonds comportant des actions.

Il est par ailleurs à noter qu'au 3ème trimestre, des souscriptions nettes légèrement positives (à concurrence de 0,23 milliard EUR) ont été enregistrées. Durant la période d'avril – juin 2009 et pour la première fois depuis plusieurs trimestres, un apport net positif dans le secteur avait déjà été enregistré.

Le renforcement de l'épargne des ménages au cours de la première moitié de 2009 s'est surtout concentré sur les comptes d'épargne. Les faibles taux d'intérêt ont toutefois aussi incité le public à **investir dans des fonds d'actions**. Tandis que les fonds monétaires et les fonds avec protection de capital sur le marché belge ont connu une baisse à la fois de leur actif net et des remboursements nets, les fonds d'actions ont enregistré une progression de leur encours de plus de 5 milliards EUR (+ 30%) et des souscriptions nettes de 2,2 milliards EUR au cours du 3ème trimestre de 2009.

Marché belge des fonds

Une récente enquête de BEAMA[1] montre que les **actifs nets des fonds de placement** commercialisés en Belgique **ont augmenté durant le troisième trimestre de 2009 de**

[1] Les résultats de l'enquête couvrent 90% de l'encours commercialisé en Belgique de fonds de placement. Par "marché belge", il faut entendre l'actif net de fonds de placement de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Le terme fonds (de placement) renvoie aux OPC (organismes de placement collectif).

7,6 milliards EUR (+ 6,6%). Au 30 septembre 2009, leur encours total atteignait pratiquement 123 milliards EUR, se situant ainsi au-dessus du niveau de fin 2008.

L'évolution du marché est d'une part influencée par les fluctuations sur les marchés financiers (évolution des cours) et d'autre part par les nouveaux remboursements ou souscriptions nets. **Au cours du troisième trimestre de 2009**, on a noté **un apport net positif** dans le secteur à concurrence **de 0,23 milliard EUR**.

Durant les 6 derniers mois, les souscriptions nettes se sont élevées à pratiquement 1,2 milliard EUR.

Fonds à revenu fixe

Dans le groupe des fonds à revenu fixe, les actifs en Belgique des fonds obligataires ont augmenté de 11% durant le troisième trimestre de 2009. Les fonds monétaires ont baissé de 21%, enregistrant pour 0,75 milliard EUR de remboursements nets.

Fonds à revenu variable

L'encours commercialisé en Belgique des **fonds à revenu variable** (les fonds d'actions, les fonds avec protection de capital, les fonds mixtes, les fonds d'épargne-pension et les fonds immobiliers) a **progressé** au troisième trimestre de 2009 de 6% et les souscriptions nettes ont atteint 1 milliard EUR. 80% de la croissance de cet encours résultent d'une plus-value et 20% d'un apport de nouveau capital net.

Les fonds à échéance fixe et avec protection de capital ont baissé de 3%, enregistrant pour 1,3 milliard EUR de remboursements nets. A côté des fonds avec protection de capital, il existe notamment aussi des fonds sans échéance fixe utilisant la méthode CPPI *(Constant proportion portfolio insurance)*, lesquels répondent également à la demande constante de protection du capital formulée par l'investisseur. Cette méthode permet de protéger totalement ou partiellement le capital de fonds qui investissent dans des titres. A cet effet, le rapport entre placements à risque et obligations ou instruments monétaires est recalculé sur une base permanente.

Fonds d'épargne-pension

L'actif net des **fonds d'épargne-pension** a augmenté au troisième trimestre de 12%, ce qui tient tant aux hausses des cours des titres en portefeuille qu'à un apport net positif.

Les souscriptions ont atteint au troisième trimestre 130 millions EUR, les remboursements se montant à 50 millions EUR, ce qui revient à des **souscriptions nettes positives** de 80 millions EUR. Au cours des 9 premiers mois de 2009, les souscriptions ont été de 255 millions EUR supérieures aux remboursements.

Le calcul du **return moyen** des fonds d'épargne-pension **sur base annuelle** au 30 septembre 2009 donne le résultat suivant:

- sur 5 ans : + 4,0%
- sur 10 ans : + 2,2% (1999 était une année d'euphorie boursière; 2009 a été l'année du plongeon des bourses)
- sur 15 ans : + 7,1%
- depuis 1988 : + 7,1%
- le return moyen au 30 septembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008 est de +15,8%, et ce, grâce à l'embellie qu'ont connue les bourses ces derniers mois.

Le 3ème pilier des pensions est considéré comme une formule de placement nécessaire et optimale dans le cadre de l'horizon d'investissement à long terme de l'épargnant/l'investisseur. La nécessité de piliers complémentaires n'est plus remise en cause. Des institutions internationales objectives comme la CE, l'OCDE et le FMI ont une vision et des recommandations concrètes sans équivoque: l'OCDE conseille de ne pas s'attaquer au 3ème pilier. BEAMA soutient pleinement les initiatives visant à encourager la participation au 3ème pilier des fonds d'épargne-pension.

Evolution européenne

Les chiffres de l'EFAMA concernant l'apport net au niveau européen dans le secteur des fonds durant les mois de juillet – août – septembre 2009 sont positifs: ils sont respectivement de

27 milliards EUR pour les fonds d'actions, de 34 milliards EUR pour les fonds obligataires et de 19 milliards EUR pour les fonds mixtes. Les fonds monétaires ont connu des remboursements nets à concurrence de 11 milliards EUR durant le troisième trimestre, ce, dans la mesure où l'on enregistre un accroissement toujours récurrent des remboursements à la fin de chaque trimestre.

L'évolution favorable des fonds à long terme est le signe d'une année de redressement potentiellement positive pour le secteur des fonds en 2009. La Belgique s'inscrit pleinement dans cette tendance.

20/11/2009

Le Comité de Direction de BEAMA

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
Member of Febelfin
Rue d'Arlon 82
1040 Bruxelles
Tél.: + 32 2 507 68 77
Fax : + 32 2 507 69 79

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils procurent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin oeuvre, par le biais des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.